

Mission de cadrage du programme SURGE « Renforcement et utilisation des groupes de riposte aux situations d'urgence au Niger ».



Rencontre OMS Niger et MSP/P/AS

Niamey, NIGER, 01 mars 2022. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (AFRO) a effectué une visite de travail de 4 jours au Niger pour planifier le processus de mise en œuvre du programme pilote **SURGE** intitulé « **Renforcement et utilisation des groupes de riposte aux situations d'urgence au Niger** ».

Chaque année, plus de 100 situations d'urgence sanitaire sont déclarées dans la Région africaine y compris au Niger. La pandémie de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a accentué la nécessité de renforcer la capacité des pays à prévenir et à détecter les urgences de santé publique, à s'y préparer et à y faire face. De nombreuses recommandations ont été formulées au niveau mondial par le Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie (GIPR), le Comité d'examen du règlement sanitaire internationale, le Comité consultatif de surveillance indépendante du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire pour aider les pays à faire face aux situations d'urgence dans les 24h suivant une alerte.

Ainsi, pour matérialiser ces recommandations, AFRO lance un programme phare « Flagship programme » en phase pilote en (Mauritanie, Niger, Botswana, Nigéria (3 Etats), Togo) pour la période 2022-2026 destiné à renforcer les capacités de tous les États Membres y compris le Niger à se préparer aux situations d'urgence de santé publique, à les détecter et à y riposter. Le Niger bénéficiera d'un million de dollars américain pour les coûts opérationnels, 8 véhicules pour la mise

en œuvre des opérations de riposte sur le terrain, des médicaments et du matériel de prise en charge à hauteur de 250 000 dollars américain et de 50 experts multidisciplinaires prêts à être déployés et dont les capacités seront renforcées.

Six (6) experts multidisciplinaires d'AFRO ont fait le déplacement pour présenter le projet au gouvernement du Niger notamment au cabinet du premier ministre, aux ministres de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage et aux partenaires techniques et financiers. La délégation a visité les différentes infrastructures de réponse aux situations d'urgence (le Centre national des opérations d'urgence de santé publique (COUSP), l'Institut National de la Recherche en Santé Publique (INRSP), ainsi que les entrepôts du ministère de la Santé) pour évaluer leurs capacités de riposte dans les 24h-48h suivant une alerte et les besoins nécessaires pour y répondre.



Réunion de restitution des travaux de groupe au COUSP

Des séances de travail organisées par 4 commissions clés (Coordination, Ressources humaines, Logistique et la CREC) ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route conjointe. La commission ressources humaines composée des agents de l'OMS et du Ministère de la santé a recensé les capacités nationales du personnel en matière d'organisation des secours, y compris les ressources humaines financées par le gouvernement et les partenaires qui seront formées pour la prise en charge des urgences sanitaires. La commission coordination a examiné la structure nationale de coordination des situations. La commission communication a examiné l'infrastructure de communication sur les risques et l'engagement communautaire et a défini les besoins. La commission logistique a analysé les besoins logistiques nécessaires au projet Surge notamment les moyens disponibles dans le pays et les rôles et responsabilités des membres dans la mise en oeuvre du projet Surge.

À la fin de la mission, les parties prenantes locales sont parvenues à un consensus sur :

- a) les besoins du pays concernant la mise en œuvre du projet phare SURGE ;
- b) les principales parties prenantes qui seront impliquées dans la mise en oeuvre du programme phare et qui assumeront des responsabilités spécifiques ;
- c) l'élaboration d'une approche intégrée donnant la possibilité de tirer parti du programme phare pour progresser vers la couverture sanitaire universelle
- d) L'élaboration d'une feuille de route assortie de mesures prioritaires pour lancer la mise en œuvre du programme phare.

Selon le ministre de la Santé publique, « *ce programme permettra au Niger de disposer au niveau national, d'un corps multidisciplinaire de professionnels locaux formés, de renforcer les infrastructures existantes telles que le COUSP récemment inauguré en vue d'une riposte diligente et efficace en cas d'urgence aux niveaux régional, national et infranational* ».

Contact presse :

Aminata KONE

Consultante en communication OMS Niger